



Bulletin individuel d'inscription à l'Office des Sports et Jeunesse

Séjour de ski du 9 au 16 février 2019 à Chamrousse

Nom : Prénom :

dégage l'Office des Sports et Jeunesse de toutes responsabilités pendant le séjour.

Adresse :

Ville / Commune : Code Postal :

Téléphone fixe : Portable :

Adresse e-mail:

Pointure : Taille :

Date de naissance :/...../..... Age :

Régime alimentaire particulier :

Si mineur (non accompagné de parents) :

Nom du tuteur : Prénom : Age :

Les personnes nommées tuteurs ou tutrices, c'est-à-dire celles qui ont la charge d'un mineur :

- doivent être âgées de **plus de 21 ans**, ne peuvent être responsables que **d'un seul mineur**,
- dégagent l'Office des Sports et Jeunesse de **toutes responsabilités** envers ce jeune pendant le séjour.

Les tarifs pour les habitants de Redon Agglomération (RA) et Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC):

- jusqu'à 12 ans : 560 € - de 13 à 17 ans : 580 € - à partir de 18 ans : 600 €

Les tarifs pour toutes les personnes extérieures aux territoires de RA et VHBC :

- jusqu'à 12 ans : 610 € - de 13 à 17 ans : 630 € - à partir de 18 ans : 650 €

Le matériel réservé à la semaine (compris dans le séjour). Pour tout matériel réservé en plus (à la charge de l'inscrit) :

- Ski alpin - Surf - Autre(s) matériel(s), préciser :

- Ski de fond - Raquettes

Vous souhaitez :

| | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| | oui | non |
| - un accompagnement sur les pistes avec les animateurs de l'Office (compris dans le tarif du séjour) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| . niveau débutant (jamais pratiqué le ski alpin) <input type="checkbox"/> | | |
| . initié (ayant pratiqué 1 ou 2 fois le ski) <input type="checkbox"/> | | |
| - prendre des cours avec les moniteurs E.S.F. (à vous de réserver et non compris dans le tarif du séjour) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - essayer une autre activité de glisse (à votre charge) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

L'inscription ne sera définitive qu'à réception de cette fiche d'inscription et de l'acompte de 150 euros (en espèces, en chèques vacances ou en chèques, à l'ordre de l'Office des Sports et Jeunesse).

Fait à :, le/...../.....

Signature :